

## Le bassin annécien



### Population

1968 : 100 000 habitants 1990 : 160 000 habitants  
2007 : 203 000 habitants 2050 : 253 000 habitants (prévision)

### Géographie

48 communes au sein de 3 EPCI.

Le SILA et le Grand Annecy ont en charge l'aménagement du territoire, le développement urbain, les services eau, transport urbain, assainissement, collecte et traitement des déchets, énergie, développement économique, numérique et social.

## Principaux défis et enjeux :

Poursuivre l'action des collectivités, initiée il y a plus de 60 ans, pour la préservation des eaux du lac d'Annecy et de la qualité de la production de l'eau potable.

Soutenir l'activité économique du territoire et l'accroissement de la population en préservant la qualité des milieux naturels et de l'environnement pour les populations.

**Principale stratégie** : la gouvernance et un projet de territoire.

Des plans de gestions, contrat de bassin, schéma de cohérence territoriale. Une vision partagée et concertée des actions sur le territoire du Bassin versant du Fier et du lac d'Annecy.

### 4 niveaux d'actions

- 1 - Des services d'eau durables pour tous
- 2 - Une conception urbaine sensible à l'eau
- 3 - Une ville connectée à son bassin versant
- 4 - Des communautés "Eau-Responsables"

### 5 briques

- Une vision
- Une gouvernance
- Des connaissances et des compétences
- Des outils de planification
- Des outils de mise en œuvre



## Un territoire en développement qui veut préserver attractivité et qualité de son environnement.

L'eau est aujourd'hui un enjeu majeur sur le plan mondial. Le lac d'Annecy témoigne d'une interaction majeure et durable entre l'homme et l'eau. Le lac, dont le rôle et les usages ont évolué, a toujours été un élément déterminant de la vie des hommes, au point d'en devenir une composante culturelle essentielle. Lieu de vie attesté depuis l'Age du Bronze, son territoire garde les traces du rapport permanent entre l'homme et l'eau, notamment dans son patrimoine et son architecture, et son paysage témoigne de la longue adaptation des activités humaines à l'eau.

Le lac d'Annecy est également un exemple éminent d'une gestion réussie de la masse d'eau. Menacé d'asphyxie dans les années 60, du fait de l'activité humaine, alors que le développement autour du lac connaît une progression parmi les plus fortes de France, la prise de conscience des habitants de l'importance de leur lac, non seulement en termes de ressources diversifiées dont l'alimentation en eau potable, mais aussi comme élément premier d'identité de tout un bassin versant, se concrétise par la mise en œuvre d'un important programme de protection.

De cette prise de conscience est né un engagement fort pour la reconquête de la qualité de l'eau du lac. Un pari ambitieux mais réussi. L'implication de l'homme dans la sauvegarde de ce patrimoine naturel est donc remarquable. Un engagement qui est aujourd'hui porté par tout un territoire.

Cette action continue et volontaire sur plus de 60 ans, transposable à la gestion d'autres territoires menacés, s'appuie sur la recherche scientifique. Le lac d'Annecy fait l'objet de nombreux travaux de recherche fondamentale et appliquée, et s'engage dans de nombreux réseaux nationaux et internationaux pour partager la connaissance et l'expérience ainsi acquise dans la gestion de l'eau.

Le lac d'Annecy est également l'expression de la particularité de l'eau en montagne, richesse économique, écologique, et créatrice de développement.

Une approche environnementale qui ouvre une vision globale et prospective du territoire :

- La masse d'eau du lac, résultante des réactions du bassin versant,
- La force de l'horizontale du lac dans le paysage de montagne,
- Le rôle de l'eau et du lac pour comprendre la ville d'Annecy, de la Préhistoire à l'époque contemporaine,
- L'engagement politique et économique des habitants pour faire progresser et sauvegarder la qualité de la masse d'eau.

Un engagement solennel, pour que les écosystèmes du lac et du bassin versant soient, aujourd'hui et demain, l'objet de toutes les attentions et que la situation actuelle soit maintenue, voire améliorée en fonction des avancées de la recherche appliquée.

Pédagogie et partage, une autre façon d'exercer notre responsabilité à l'égard de l'environnement.



# Les 4 niveaux d'actions pour un territoire "Eau-Responsable".

## 1. Des services d'eau durables pour tous

- **Restaurer les milieux aquatiques et leurs écosystèmes**
  - Afin de préserver et de favoriser le développement des roselières du lac d'Annecy, le SILA a lancé un ambitieux programme de restauration de ces milieux au fort intérêt écologique (une tranche de travaux est déjà réalisée).
  - La commune d'Annecy renature les berges du Thiou (végétalisation, création de zone humide...), exutoire du lac traversant le cœur urbain, actuellement fortement aménagé.
- **Réduire les quantités d'eau et d'énergie utilisées :**
  - Un programme de renouvellement du réseau d'eau potable est engagé pour réduire les fuites du réseau par le Grand Annecy.
  - Les usines du SILA développent des systèmes optimisés (traitement sec des fumées de l'usine d'incinération, eau industrielle pour le lavage sur l'usine de dépollution...)
- **Réutiliser les ressources en eau, récupérer l'énergie liée à l'eau, recycler et valoriser les sous-produits :**
  - L'usine de dépollution des eaux du SILA est équipée de pompe à chaleur récupérant les calories des eaux traitées alors que les boues de station sont digérées et le biométhane produit injecté dans le réseau de gaz de ville
  - Maintien de la production hydroélectrique par turbinage du Thiou, intégré dans le programme d'aménagement global
- **Développer une approche systémique intégrée en lien avec les autres services urbains :**
  - Le SILA anime et coordonne les outils de programmation et d'organisation sur l'ensemble du territoire pour une cohérence (schéma directeur d'eaux usées et eaux pluviales, contrat de bassin fier et lac...)
  - Le Grand Annecy s'est engagé en signant un pacte de confiance déclinant les orientations et objectifs de la collectivité.
- **Augmenter l'adaptabilité des systèmes et garantir la multiplicité des solutions (et ressources) :**
  - Un schéma directeur d'AEP de cohérence sur le territoire élargi intègre les objectifs de sécuriser la ressource en eau potable.

## 2. Une conception urbaine sensible à l'eau

- **Une conception urbaine permettant des services d'eau durables :**

Les projets intègrent les objectifs de réduction de l'imperméabilisation et la mise en œuvre de procédés favorisant l'infiltration des eaux pluviales
- **Des espaces urbains conçus pour réduire les risques liés aux inondations :**

Sur les projets d'aménagement propres à Annemasse-Agglomération, comme la ZAC Etoile, des efforts ont été réalisés en ce sens.
- **Un cadre de vie amélioré avec de l'eau visible :**

Annemasse-Agglomération porte les projets de trames vertes et bleues, soutient les programmes de travaux de renaturation transférés aux structures en charge de la GEMAPI et enfin soutient dans le cadre du SCOT la mise en place de zones de respiration sur le territoire.
- **Des matériaux urbains adaptés pour minimiser leur impact sur la pollution de l'eau :**

Application du plan Zéro Phyto

## 3. Une ville connectée à son bassin versant

- **Une planification urbaine qui tient compte de la disponibilité de la ressource en eau :**
  - Annemasse-Agglomération fait partie du groupe de travail départemental sur le partage de la ressource en eau.
  - Dans le cadre du SCOT, un travail sera mené afin de coordonner la capacité du territoire à accueillir de nouvelles populations en fonction de l'eau potable disponible.
- **La protection de la qualité de la ressource en eau :**

Un plan de gestion ambitieux est à l'étude pour le plateau karstique du Salève.
- **Une anticipation face aux événements extrêmes :**

Dans le cadre du SCOT, réflexion sur une meilleure intégration des cours d'eau en ville (remise à ciel ouvert, espaces de bon fonctionnement...) et sur une meilleure gestion des zones humides ayant une fonction d'écrêtement.

## 4. Des communautés "Eau-Responsables"

- **Des citoyens impliqués**

Reste à développer à Annemasse-Agglomération
- **Des professionnels des différents domaines (finance, technique, social) conscients des co-bénéfices de l'eau**

Reste à développer à Annemasse-Agglomération
- **Des équipes projets pluridisciplinaires :**

Développement de stratégie de management des équipes en cours, le travail en transversal sera à développer
- **Des autorités organisatrices qui impulsent et soutiennent la mise en œuvre des Principes :**

Le projet de territoire d'Annemasse-Agglomération a été co-rédigé avec les élus de l'agglomération et des 12 communes, mais également des partenaires (office de tourisme, ...) Un groupe d'élus de l'agglomération et des communes se réunit tous les mois afin de suivre et travailler sur les thématiques de l'eau, les cours d'eau, les zones humides, leur préservation et leur valorisation....
- **Actions en faveur de la solidarité internationale et coopération décentralisée autour de l'eau :**

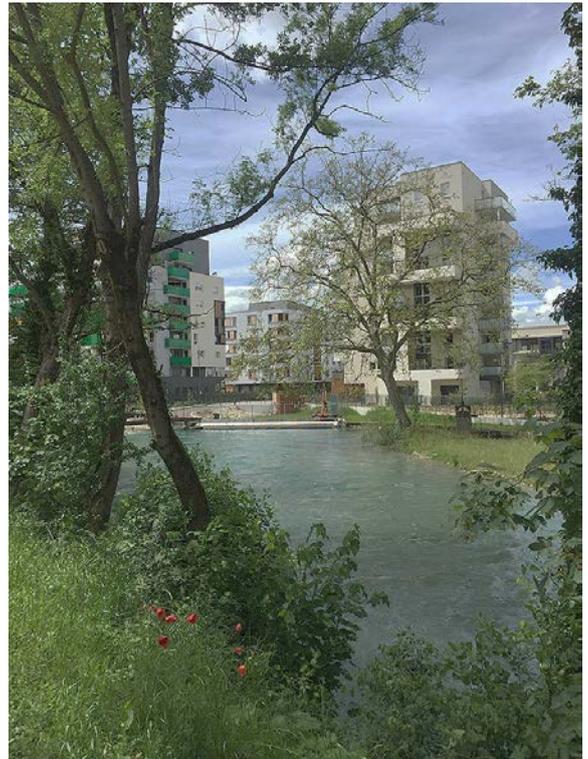
Annemasse agglomération rejoint un collectif de collectivités françaises et suisses autour d'un projet à Madagascar pour améliorer l'assainissement de la commune de Brickaville.
- **Liens et collaborations avec la recherche :**

Participation aux projets avec le Graie, IRMISE, Mediates et le prochain RISMEAU (traitement des micropolluants commun avec la Suisse).

## L'intégration de l'eau dans le quartier des passerelles.

L'écoquartier des passerelles prend place sur 6 hectares d'une ancienne papeterie historiquement implantée au bord du Thiou, à Cran Gevrier, pour bénéficier de l'énergie hydraulique liée au fort dénivelé de la rivière à cet endroit. Il a été l'occasion de mettre en pratique les principes des villes eau-responsable sous de nombreux aspects.

Il a permis la reconquête d'une friche industrielle entièrement imperméabilisée. Le projet qui accueille 600 logements consacre 60% des sols aux espaces verts et paysagers, où les matériaux sont choisis pour leur perméabilité. Les eaux pluviales y sont gérées en surface dans des noues, et les immeubles grâce à une conception bioclimatique font la part belle aux vues vers la rivière, dont la berge revégétalisée apporte une nouvelle biodiversité, et une qualité paysagère reconnue par les habitants. La centrale hydroélectrique d'une puissance de 500kW de l'ancienne papeterie a été rénovée pour continuer de produire une énergie renouvelable. Côté usages de l'eau, les dispositifs hydroéconomiques ont été généralisés dans les logements, et la consommation d'eau chaude sanitaire est affichée dans les halls d'immeuble. L'eau de pluie est récupérée pour l'arrosage des espaces verts.



## Les 5 briques mobilisées pour aller vers un territoire "Eau-Responsable".

 Une vision	 Une gouvernance	 Des connaissances et des compétences	 Des outils de planification	 Des outils de mise en œuvre
Equilibrée : préservation et attractivité du lac et de son bassin versant au service de la dynamique du territoire.	A une échelle pertinente : l'ensemble des acteurs impliqués pour des actions cohérentes, développées dans des documents stratégiques et coordonnées par les collectivités (schémas directeurs, documents d'urbanisme, SLGRI, contrat de bassin...)	A l'échelle locale : l'eau potable et l'assainissement sur le territoire sont gérés en régie.  A l'échelle européenne : participation à des programmes de recherche ou d'échange (SILMAS, Alplakes, Climasilac...)	Différents documents déclinent les orientations et les principes « eau-responsable » : SCOT, Schémas directeurs, SLGRI, PLUi, contrat de bassin Fier et lac, ...)	Un programme d'investissement soutenu grâce à une redevance qui évolue de façon concertée et maîtrisée. Mise en œuvre progressive de la gestion patrimoniale.  Accompagnement des actions par les partenaires financiers (AERMC, CD74, ...)

